



# CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA MISSION DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE LA PRESSE

**Rapport de résultats**

**JANVIER 2017**

## **Contacts**

**Pauline Fournet**, chef de bureau  
[pauline.fournet@finances.gouv.fr](mailto:pauline.fournet@finances.gouv.fr)

**Nicolas Fert**, chef de projet études  
[nicolas.fert@finances.gouv.fr](mailto:nicolas.fert@finances.gouv.fr)

# CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

En application des règles européennes qui encadrent les aides accordées à un opérateur en charge d'une mission de service public, **le gouvernement a souhaité s'assurer au moyen d'une consultation publique que la mission de transport et de distribution de la presse correspond toujours à un besoin réel de la part des usagers de ce service public.** Cette consultation publique devait aussi permettre d'alimenter la réflexion sur l'évolution prévue du contrat d'entreprise de La Poste pour la période 2017-2021.

Le questionnaire de l'enquête a été mis en ligne sur le site de la Direction générale des entreprises, et relayé via différents canaux numériques (portail des MEF, lettres d'information, réseaux sociaux, ...). **444 personnes** ont répondu entre le 30 novembre et le 12 janvier.

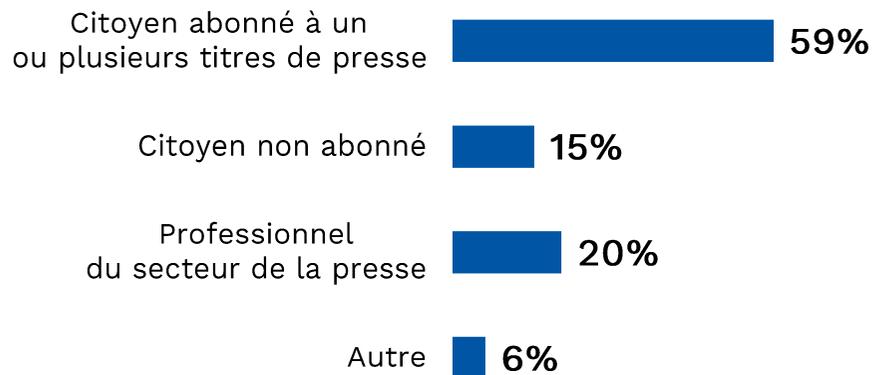
# PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- ❑ **444 personnes ont répondu à la consultation** : 59% sont des citoyens abonnés à un titre de presse, 15% des citoyens non abonnés, et 20% des professionnels de la presse. On compte par ailleurs une forte proportion de 35-64 ans (61%) et de cadres (44%), mais aussi une proportion importante de répondants vivant dans une commune rurale (27%).
- ❑ **La réception par abonnement est le premier moyen d'accès à la presse** pour les répondants (74%), particulièrement pour les retraités, devant l'achat au numéro (54%). L'abonnement numérique (22%) et l'accès gratuit (12%) sont plus marginaux.
- ❑ **La PQN et la presse magazine sont les deux types de presse les plus lues** (72% et 70%), nettement devant la presse professionnelle (35%), la presse associative (24%) et la presse gratuite (13%).
- ❑ **Deux répondants sur trois (68%) affirment connaître le système actuel de distribution de la presse aux abonnés**, contre 32% qui ne le connaissent pas. Cette connaissance est toutefois moins bonne chez les jeunes et les salariés autres que cadres. A noter que les abonnés à un titre de presse se situent dans la moyenne (65% contre 35%).
- ❑ **Le principe de mobilisation d'une aide de l'Etat est largement approuvé** : 79% des répondants jugent que celle-ci est justifiée, contre 21% pensant le contraire. Les abonnés sont du même avis (82% contre 18%).
- ❑ **La garantie actuelle à laquelle les répondants sont le plus attachés est la péréquation tarifaire**. 70% lui assignent une note de 10/10, pour une note moyenne de 9.

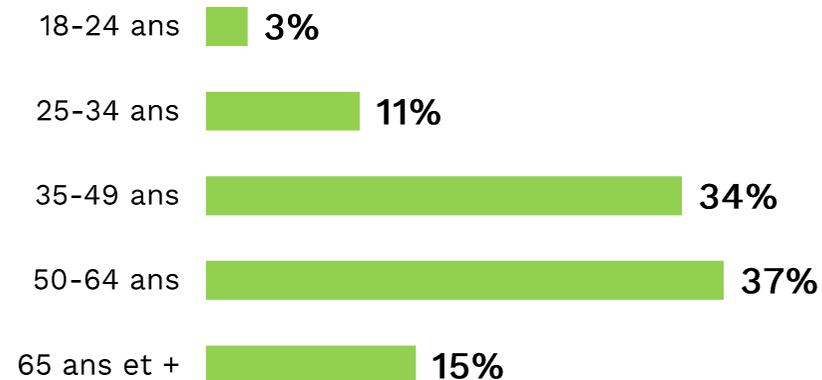
# **Profil des répondants à la consultation publique**

# PROFIL DES RÉPONDANTS À LA CONSULTATION PUBLIQUE

## Statut



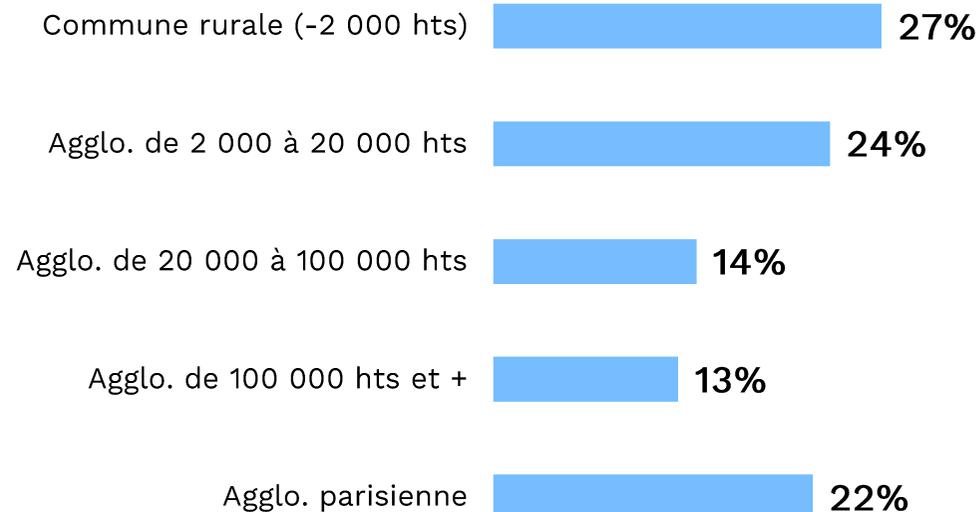
## Age



## Profession



## Résidence

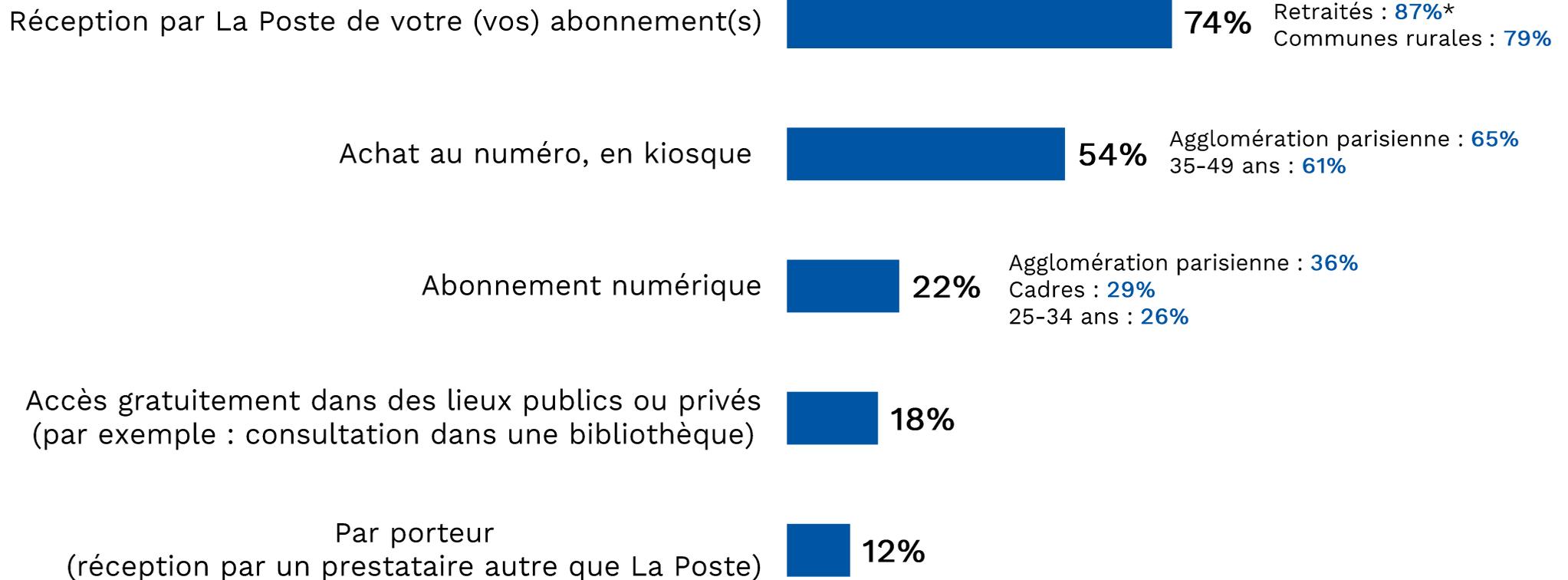


# Résultats de l'enquête

# 3 RÉPONDANTS SUR 4 REÇOIVENT UN ABONNEMENT PAR LA POSTE, ET PLUS D'1 SUR 2 ACHÈTE AU NUMÉRO

Comment accédez-vous généralement aux journaux et titres de presse ?

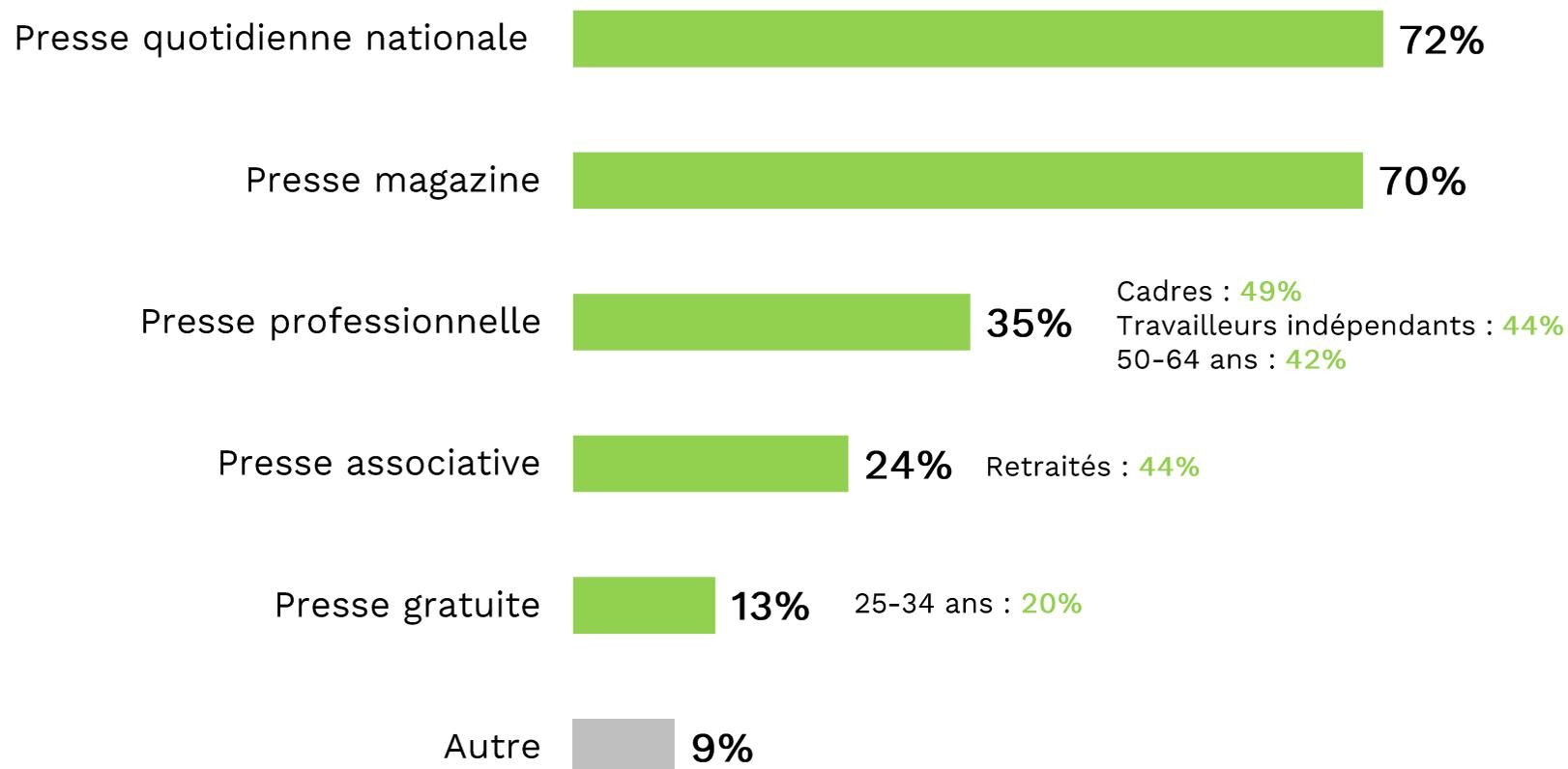
*Plusieurs réponses possibles*



*\*Note de lecture : 87% des retraités accèdent aux journaux et titres de presse par réception par la Poste de leur abonnement, soit une proportion sensiblement supérieure à la moyenne de l'ensemble des répondants.*

# LA PQN ET LA PRESSE MAGAZINE SONT LES DEUX TYPES DE PRESSE LES PLUS LUES PAR LES RÉPONDANTS

Quel(s) type(s) de presse écrite lisez-vous ?

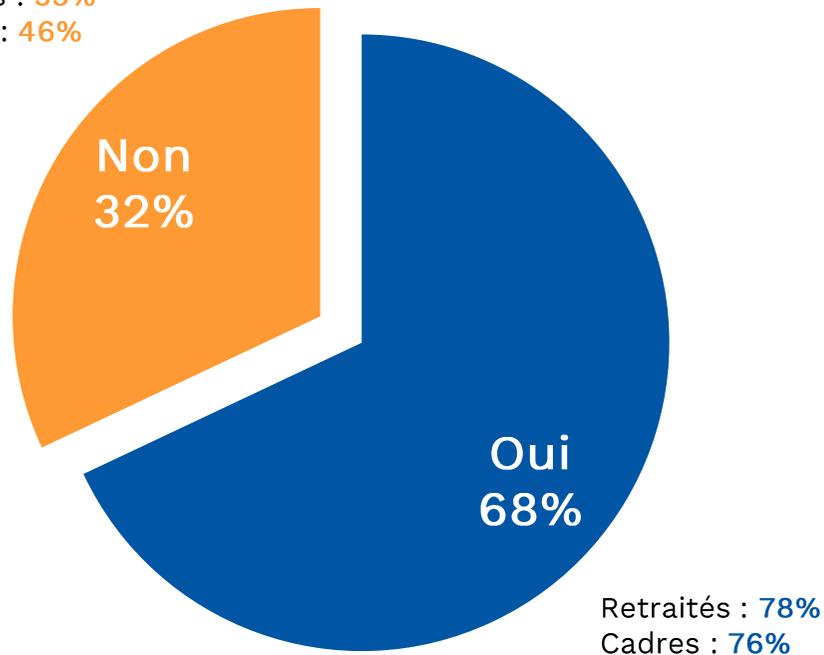


## 2 RÉPONDANTS SUR 3 SAVENT COMMENT S'ORGANISE LA DISTRIBUTION DE LA PRESSE AUX ABONNÉS, ET 8 SUR 10 ESTIMENT QU'UNE AIDE DE L'ÉTAT EST JUSTIFIÉE

Aujourd'hui, afin de préserver le pluralisme de la presse écrite en France, La Poste accorde des tarifs préférentiels aux éditeurs de presse pour l'envoi postal de certaines publications aux lecteurs abonnés. Cette mission de transport et de distribution de la presse est confiée à l'entreprise La Poste, qui se charge de distribuer la presse aux abonnés sur tout le territoire national, quel que soit leur lieu de résidence.

Saviez-vous que la distribution de la presse aux abonnés était organisée ainsi en France ?

Salariés autres que cadres : **53%**  
25-34 ans : **46%**

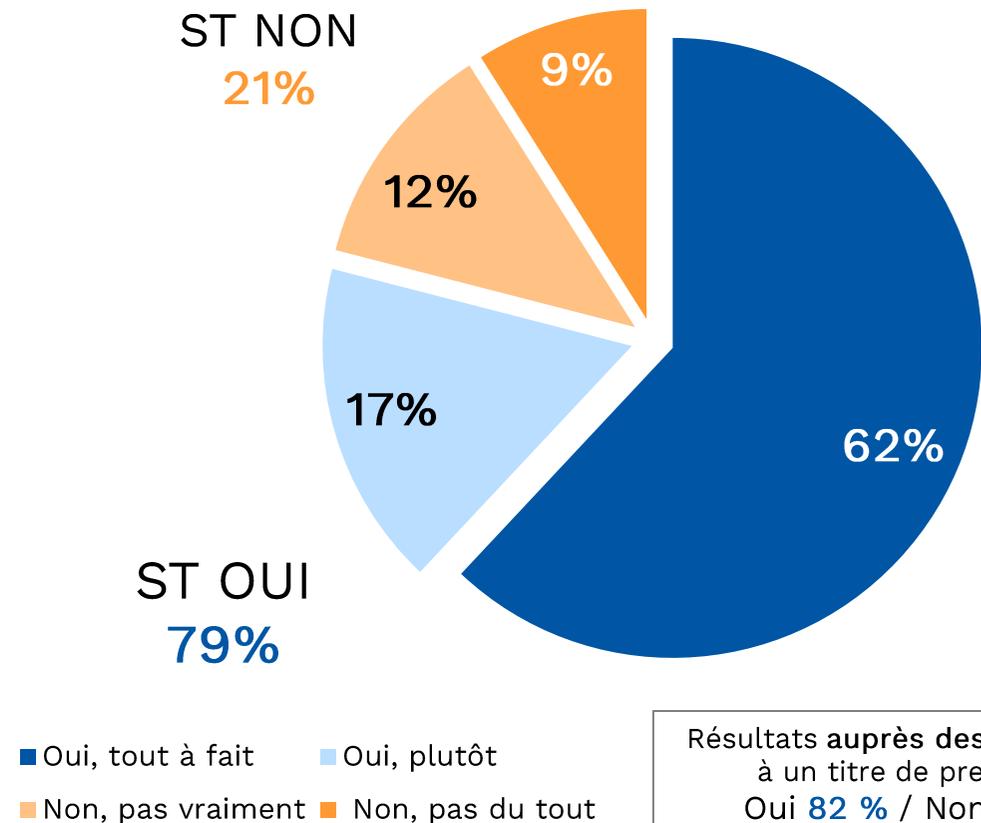


Résultats auprès des abonnés à un titre de presse :  
Oui **65 %** / Non **35%**

Pensez-vous que la mobilisation d'une aide de l'Etat ayant pour objectif de favoriser la distribution de la presse aux abonnés est justifiée ?

ST NON  
**21%**

ST OUI  
**79%**



Résultats auprès des abonnés à un titre de presse :  
Oui **82 %** / Non **18%**

# LA PÉRÉQUATION TARIFAIRE EST PAR AILLEURS LA GARANTIE QUI COMPTE LE PLUS POUR LES RÉPONDANTS

L'Etat participe aujourd'hui au financement du transport et de la distribution de la presse afin d'apporter plusieurs garanties aux abonnés. Pour chacune de ces garanties, pouvez-vous indiquer dans quelle mesure elle vous semble importante ? Vous pouvez donner une note de 0 à 10, 0 signifiant que ce n'est pas important du tout, et 10 que c'est très important. Les notes intermédiaires permettent de nuancer votre jugement.

